



Communiqué de presse

Cannes agit pour le pouvoir d'achat

Trois heures de stationnement gratuit le samedi et le dimanche ! Cannes dynamite les centres commerciaux et dynamise son centre-ville

Trois heures de stationnement gratuit le samedi et le dimanche dans les huit parkings repris en gestion par la Mairie de Cannes en 2019, c'est l'annonce dévoilée hier par David Lisnard, maire de Cannes, lors d'une conférence de presse dans son bureau.

Depuis 2014, David Lisnard s'engage à faciliter le quotidien de chacun, lutter contre l'explosion délirante des centres commerciaux en périphérie des villes et rendre Cannes toujours plus attractive pour dynamiser son centre-ville et en faire une galerie marchande à ciel ouvert.

Aujourd'hui, grâce à la reprise en régie des parkings Vauban, Palais, Croisette, Suquet-Forville, République, Ferrage, Lamy et Laubeuf - gérés jusqu'à présent par Uniparc -, David Lisnard dynamite les centres commerciaux et agit pour le pouvoir d'achat en centre-ville.

Ainsi et comme annoncé hier, un nouveau dispositif week-end prendra place en 2019 et permettra d'obtenir **trois heures de stationnement gratuit le samedi et le dimanche**.

En outre, **un forfait de 3 euros sera proposé le samedi soir de 19h à 9h le dimanche**. À noter qu'à ce jour, aucune offre de ce type n'avait été proposée.

Enfin, **des tarifs adaptés pour les commerces du centre-ville et les restaurants seront instaurés**.

Ces annonces inédites viennent ainsi compléter l'offre existante créée, en 2014, à l'initiative de David Lisnard :

- ⇒ **stationnement gratuit pendant 30 minutes** mais aussi la nuit, les dimanches et jours fériés en zone commerçante et touristique ;
- ⇒ **première heure gratuite dans les zones Éco-park** et la quasi-totalité des parkings fermés et souterrains, soit 7000 places dans 17 parkings ;
- ⇒ **pour les actifs** et dans les zones Éco-park, **un tarif « Éco-park actif » à 1,50 euro par jour** ;
- ⇒ **forfait de 2h maximum à 3€ seulement** afin d'assurer la rotation des véhicules et éviter l'effet « ventouse » ;
- ⇒ **deux heures gratuites pour les véhicules « propres »** détenteurs d'un disque vert ;
- ⇒ **deux heures de stationnement gratuit** au parking Roubaud à Cannes La Bocca.

Cette politique de stationnement s'inscrit dans une vision globale de l'accessibilité aux rues commerçantes et une démarche de simplification du stationnement sur la commune. Aujourd'hui, David Lisnard poursuit ainsi ses actions de reconquête commerciale du centre-ville cannois.

« Notre logique, faire un centre-ville connecté et pratique doté d'offres de transport en commun et d'une offre différenciée de stationnement, pour dynamiser le centre-ville et agir pour le pouvoir d'achat de tous » David Lisnard, Maire de Cannes

La reprise en gestion des huit parkings de centre-ville par la Mairie de Cannes

Voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 16 juillet 2018, la municipalité reprendra courant 2019 la gestion de huit parkings de centre-ville (Vauban, Palais, Croisette, Suquet-Forville, République, Ferrage, Lamy et Laubeuf) - gérés jusqu'à présent par la société Uniparc.

Ces parkings ont été construits entre 1975 et 1990 pour le compte de la Ville de Cannes.

Cette reprise en régie s'inscrit dans les actions de redynamisation du centre-ville cannois lancées en 2014 par David Lisnard.

Uniparc, un contrat conclu en 1995

L'audit technique, juridique et économique lancé en 2015 par David Lisnard au sujet du contrat de délégation de service public conclu le 31 mars 1995 avec la société Uniparc a conclu à un déséquilibre entre la durée du contrat – 30 ans – et l'amortissement des investissements mis à la charge du délégataire. Ce motif d'intérêt général entraîne aujourd'hui une obligation de résiliation.

Au vu de l'implication de la Mairie de Cannes dans son action de revitalisation du centre-ville, David Lisnard a donc décidé de reprendre en gestion l'intégralité des parkings Uniparc avec pour objectif de rendre l'offre actuelle plus attractive et plus accessible.

L'offre de stationnement à Cannes

Cannes comptabilise **16 000 places gratuites** et près de **2 500 places de stationnement sur voirie payantes** et **7 000 places dans les parkings fermés et souterrains**. Véritable cheval de bataille du Maire de Cannes, ce ne sont pas moins de six parkings de proximité qui ont été créés depuis le début de son mandat, proposant ainsi **252 nouvelles places supplémentaires en plein cœur de ville**. À cela, s'ajoute le réseau de transport en commun qui permet d'interconnecter les parkings pour faciliter l'accès au centre-ville.

La défense des commerces de proximité et la lutte contre les excès de centres commerciaux en périphérie des villes, David Lisnard engagé.

Sur le commerce de proximité et l'excès des grandes surfaces, David Lisnard se montre intransigeant : *« La vie d'un commerce dépend d'énormément de paramètres. Beaucoup de ces paramètres ne dépendent pas des actions de la Municipalité, en revanche l'action municipale a de l'importance pour l'attractivité territoriale et pour essayer de créer des flux. Nous devons agir contre les distorsions de concurrence et contre les excès des grandes surfaces (avec 300 000 m² (!) en projet dans les Alpes-Maritimes), qui se ressemblent toutes, en entrée de ville. Ces excès détruisent les paysages et imperméabilisent les sols. »*

Avec cette nouvelle mesure favorisant le stationnement, David Lisnard confirme, une fois de plus, son engagement dans la défense des commerces de centre-ville qui font battre le cœur de nos quartiers.